



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Communautaire
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE**

Séance du 15 avril 2021

**5 Place du Parc
61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE**

L'an deux mil vingt et un, le quinze avril à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 8 avril 2021, se sont réunis en présentiel à la salle des Fêtes de Aube et en visioconférence, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	39
VOTANTS	53

Monsieur Philippe CROTEAU a été nommé secrétaire de séance.

CONVOCAATION

Datée	du 08/04/21
Affichée	du 08/04/21

Etaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Francis COLASSE, François SAUNOIS, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Maité GRANDCLÈRE, Nathalie RIBAUT, Nadège TROUILLET, Philippe VAN-HOORNE, Véronique LOUWAGIE, Didier COUSIN, Lionel GONNET, Pascal SAMSON, Serge DELAVALLÉE, Isabelle DUVAL de LAGUIERCE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, François HUREL, Michel MAROT, Elisabeth JOSSET, Catherine MOTTÉ, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL.

OBJET

**Demande de subvention de
l'Association Fête des Potiers**

Etaient en visioconférence : Fleur GOSSELIN
 Fabrice GLORIA
 Franck GAULTIER

Pouvoirs : Eric ZO a donné pouvoir à Delphine PRIEUR
 Alexandra DEPARIS-AUBRIL a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
 François BRIZARD a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
 Christian BARBIER a donné pouvoir à Nathalie RIBAUT
 Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
 Charlène RENARD a donné pouvoir à Pascal SAMSON
 Nathalie LENÔTRE a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
 Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN
 Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER a donné pouvoir à Lionel GONNET
 Mireille NOGUET a donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE
 Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE
 Christophe POTTIER a donné pouvoir à Joël BRUNET
 Virginie VIOLET a donné pouvoir à Guy MARTEL
 François CARBONELL a donné pouvoir à Jean SELLIER

Acte rendu exécutoire après
publication le 22 avril 2021

Représentés : Philippe THOURET représenté par Francis COLASSE
 Marie-Odile TAVERNIER représentée par François SAUNOIS
 Hervé HAREL représenté par Catherine MOTTÉ

Absents excusés : Daniel MARIE
 Pascal SUARD

Le Président,
Jean SELLIER



Monsieur DELAVALLÉE Vice-Président délégué au Tourisme et à la Présence Culturelle informe les membres du Conseil avoir reçu une demande de subvention de 1 500 € de l'association « Fête des Potiers » pour l'organisation de la Fête des Potiers 2021 qui aura lieu les 24 et 25 juillet 2021 ainsi qu'une aide logistique :

- mise à disposition de deux à trois personnes pour le montage (les 21-22-23 juillet) et démontage (les 26-27 juillet)
- un camion-benne avec remorque pour transport de matériel

Ce sera la 30^{ème} édition de la Fête des Potiers à Moulins la Marche : des céramistes venant de la Moldavie comme invités d'honneur, 11 000 visiteurs attendus, 54 potiers céramistes professionnels de toute la France, 21 artisans autres (travail du bois, du verre, de la pierre du fer...)

- Vu l'article L2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération n° 2020-12-10-210 du Conseil Communautaire en date du 10/12/20 portant adoption du budget 2021,
- Considérant l'instruction du dossier de demande de subvention,
- Considérant l'avis favorable des Vice-Présidents,

Acte rendu exécutoire après
publication le 22 avril 2021

Le Conseil après en avoir délibéré :

- **OCTROIE** une subvention de 1 300 € à l'association « Fête des Potiers » pour l'organisation de la 30^{ème} édition de leur manifestation annuelle
- **OCTROIE** une aide logistique et matérielle pour l'organisation de cette manifestation
- **DIT** que les crédits seront prélevés au chapitre 65 du budget 2021

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Jean SELLIER

